

Autour du Rey



JANVIER 2019

SOMMAIRE

P 2 à 4 : Aménagement de la RD 35

P 5 à 6 : Réfection mur école

P 7 à 8 : Travaux divers

P 9 : Projet mairie

P 10 : Finances

P 11 : Délibérations 2018

P 12 : Etat Civil 2018

P 13 : Affaires scolaires

P 14 : Action sociale

P 15 à 16 : Infos utiles

P 17 : Nouveaux commerces

P 18 à 20 : Vie associative

MOT DU MAIRE

L'année budgétaire 2018 a permis la mise en œuvre de nos projets dans le plus strict respect de nos capacités financières. La plus grosse partie de notre budget a été largement consacré à l'aménagement du centre bourg. Ces investissements importants ont vu le jour dans un contexte financier très contraint. C'est pourquoi nous avons sollicité un maximum d'aides financières, auprès de tous nos partenaires et entreprises qui ont répondu présents.

Vu l'ampleur et les désagréments occasionnés, je tiens à remercier les louveteaux ainsi que les habitants des communes voisines et les entreprises locales pour leur compréhension et leur civisme.

Au-delà des travaux d'aménagement du centre bourg qui ne sont pas terminés, les intempéries du mois de juin ont permis de tester grandeur nature les ouvrages hydrauliques réalisés et le calibrage des canalisations enfouies au droit du CD 35. Lors de ces précipitations, aucun désordre dans le centre bourg n'a été signalé.

Cependant, par effet domino, le mur de l'école a été détruit et a dû être reconstruit.

A côté de ces opérations spécifiques, les programmes annuels d'entretien de la voirie, des bâtiments communaux et appartements communaux, des estives et de la forêt ont été mis en œuvre.

Le budget 2018 a permis également l'acquisition du terrain pour la future maison de retraite de la Vallée d'Ossau et du bâtiment où est installée la pharmacie.

Je remercie les associations, comités des fêtes et CCAS qui ont, tout au long de l'année, animé le village par différentes manifestations, ainsi que tous ceux et celles (bénévoles, chasseurs, agriculteurs, ...) qui s'engagent de près ou de loin pour que notre village et notre vallée continuent d'être attrayants.

Pour 2019, un autre chantier incontournable se profile : la réfection du bâtiment de la mairie.

L'action municipale n'est pas toujours un long fleuve tranquille, elle est parfois ardue, mais elle est passionnante et nous devons faire confiance à l'avenir, porter nos projets avec toujours une exigence de qualité et d'intérêt public.

Le Louvie-Juzon de demain se dessine aujourd'hui et, jusqu'en 2020 notre équipe s'attachera à dessiner le Louvie-Juzon de demain.

C'est dans cet esprit que le Conseil Municipal et moi-même, nous vous présentons à chacune et chacun d'entre vous, nos meilleurs vœux de santé et de prospérité.

TRAVAUX PREALABLES A L'AMENAGEMENT DE LA RD 35 ET DE SES ABORDS

Enfouissement des réseaux d'alimentation électrique et de l'éclairage public

Les nombreux câbles aériens, accrochés aux façades et souvent mis à mal par les intempéries imposaient un enfouissement qui permet la sécurisation du réseau et l'embellissement de notre centre.



La commune a décidé d'entreprendre des travaux d'aménagement de son centre bourg :

- La sécurisation de la RD 35 depuis le croisement avec la RD 934 jusqu'à la rue Carnot, ainsi que la création de trottoirs, travaux réalisés en collaboration avec le Conseil Départemental,
- La volonté du Syndicat d'Assainissement d'installer un réseau séparatif, conformément à la réglementation, a imposé une étude hydraulique des versants du Massif du Rey. Les résultats ont conduit à l'installation d'une canalisation adaptée afin de pallier aux inondations répétées, dues aux eaux de ruissellement,
- De son côté, le Syndicat d'Eau Potable a remplacé la canalisation principale d'eau potable, au droit du CD 35 et de ses abords, jusqu'au château d'eau.

CREATION D'UN OUVRAGE HYDRAULIQUE LEGER

Consécutivement à l'étude hydraulique, un ouvrage léger a été réalisé au plateau de LAAS. La photo prise lors de la crue du mois de juin 2018 montre l'efficacité de ce bassin.



TRAVAUX SUR LES RESEAUX



Place Camps



Boulevard Lapenne

AMENAGEMENT DE SURFACE ET SECURISATION DES ABORDS DE LA RD 35

Les places Camps, Orteig ont été aménagées afin d'améliorer la qualité de vie des lieux et créer un espace public cohérent et accueillant, où chacun trouvera sa place.

En concertation avec les riverains et commerçants, il a été décidé de réorganiser le stationnement. Cependant, comme convenu, à la fin des travaux, une réunion avec tous les commerçants sera organisée pour qualifier les places de stationnement.

L'accessibilité aux commerces a été améliorée notamment pour les personnes en situation de handicap.

Le Monument aux Morts et le Calvaire situés Place Orteig ont été recentrés afin de structurer la place autour de ces deux éléments. Côté église, le parvis réalisé permet de sécuriser les piétons.

L'embellissement des places a été assuré par l'intégration de matériaux qualitatifs, l'installation de mobilier adapté et les aménagements paysagers seront poursuivis et améliorés dès la fin des travaux.

La Place Jean Jaurès est elle aussi concernée par cet aménagement, les travaux débuteront en février.

Il est important de remercier le groupe Daniel pour sa contribution par la fourniture des bétons désactivés sur l'ensemble des travaux.



REFECTION DU MUR DE L'ECOLE

CRUE DU 13 JUIN 2018

Le 13 juin 2018, la Commune a subi de violentes intempéries provoquant une montée très importante du Gave. Sous la pression de l'eau, le mur séparant le gave de la cour de l'école, s'est effondré.

Par arrêté ministériel en date du 23 juillet 2018, la Commune de Louvie-Juzon a été reconnue en état de catastrophe naturelle.

Nous avons déposé une demande d'indemnisation auprès de notre assurance et un dossier de dotation de solidarité en faveur de l'équipement des collectivités territoriales a été faite.

Ces désordres ont imposé la fermeture de l'école durant 3 jours.

Tous les agents communaux ont activement participé aux nettoyages des classes et à la mise en sécurité de la cour, afin que les enfants puissent être accueillis dès le lundi suivant la crue.

AVANT L'EFFONDREMENT DU MUR





Ces intempéries ont entraîné la chute d'un arbre. Nous avons dû analyser et abattre la totalité des arbres implantés dans la cour, car leurs structures présentaient un réel danger pour la sécurité des enfants.

APRES L'EFFONDREMENT DU MUR



APRES LA REFECTION



La reconstruction du mur et la remise en état de la cour ont permis d'engager une réflexion avec les enseignants sur les différents aménagements et les nouvelles plantations

TRAVAUX DIVERS

REFECTION DE CHEMINS

Compte tenu de nos 55 kms de chemins communaux, en 2008, la commune a obtenu de l'entreprise Lafarge une aide de 100 m³ de béton pour la réhabilitation de ceux-ci. Ces engagements ont été actés dans le contrat de forçage pour la durée de l'exploitation de la carrière. L'entreprise Daniel, nouvel exploitant, a repris la totalité de ces engagements. La réfection est réalisée en régie, par les employés communaux, Norbert, Alain, Clément et Jérôme, afin de limiter les coûts. En 2018, nous avons ainsi pu entreprendre la réfection des chemins Lartigau et Pédestarrès.



Chemin LARTIGAU

TRAVAUX DANS UN APPARTEMENT COMMUNAL

L'appartement communal situé rue du Général Peyrègne a été entièrement rénové par les employés communaux. Il est loué depuis le 1^{er} janvier 2019.



NUMEROTATION DES VOIES COMMUNALES

Dans le cadre du projet de déploiement du réseau très haut débit sur l'ensemble de la vallée qui devrait débuter en 2019, il est indispensable que chaque habitation soit identifiée par un numéro. Cette opération est aussi utile au quotidien pour les services postaux, les coordonnées GPS et pour les services de secours.

La numérotation des voies communales a donc été engagée. Chaque habitant a du effectuer les démarches nécessaires auprès des organismes et administrations.

IMPLANTATION D'UNE ANTENNE RELAIS

A la demande de l'opérateur FREE MOBILE, une antenne relais va être implantée à proximité de l'antenne SFR près de la carrière. Cette installation fera l'objet d'une redevance annuelle pour la commune.

TOURBIERE

Cet été encore, 11 jeunes ont contribué à la restauration de ce site protégé. La plupart d'entre eux ne connaissaient pas cet endroit ou très peu. Les expériences des années précédentes ont imposé la présence d'un encadrant pour ces travaux d'été.

Alain Lamothe est en charge de cette fonction et des travaux réalisés, en collaboration avec le Département. A cet effet, un règlement a été édité pour organiser le travail de ces jeunes.

Tous les jeunes travaillent par quinzaine.

Au début de chaque quinzaine, Alain leur fait visiter globalement le site pour leur montrer cet environnement particulier, en leur expliquant les principales mesures de protection de la faune et de la flore exceptionnelles présentes sur le site, ainsi que les tâches attendues.

Tous les vendredis, de juillet à août, une visite est proposée et un accompagnement est proposé par Alain et les jeunes, afin d'expliquer la richesse du site et la réhabilitation engagée.



Photos Alain LAMOTHE

REOUVERTURE D'UN SENTIER

La remise en état du sentier du Rey a concouru à une augmentation de la fréquentation par un grand nombre de randonneurs. Les usagers souhaitent pouvoir revenir sur Louvie par un chemin différent. Les communes de Louvie-Juzon et de Castet, les chasseurs et des bénévoles ont engagé ces travaux pendant plusieurs semaines.

Ce chantier va permettre de monter au Rey par le sentier usuel et de redescendre versant sud-ouest, et revenir sur Louvie-Juzon. Il est important de remercier l'ensemble des acteurs pour le travail accompli, qui sera terminé courant 2019.

ECONOMIE D'ENERGIE

Pour limiter au mieux une consommation énergétique liée à un éclairage public mal adapté, la commune a décidé de procéder au changement de l'ensemble des 30 lampadaires des hameaux. Dans le centre bourg, toutes les armoires d'éclairage public ont été rénovées et des horloges astronomiques ont été installées afin de programmer l'éclairage aux heures voulues.



Votre avis nous intéresse :

Que pensez-vous de l'extinction de l'éclairage public de 0h à 5h ?

Vous êtes invité à donner votre avis par mail à l'adresse :

mairie.louvie@orange.fr ou à déposer votre avis au secrétariat.

ACQUISITION D'UN TERRAIN

En 2018, la Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau avait sollicité les communes dans le cadre d'un appel à projet, pour la mise à disposition d'un terrain dans le cadre de l'implantation de la maison de retraite de la Vallée d'Ossau.

La commune a proposé un terrain et après analyse de l'ensemble des dossiers, la candidature de Louvie-Juzon a été retenue. Une parcelle située avenue Aristide Briand a été achetée. En plus d'œuvrer pour le bien communautaire, ce projet entrainera une restructuration de l'ensemble de notre centre bourg.

ACQUISITION DU BATIMENT BOUEILH

La commune a acquis la maison Boueilh où est installée la pharmacie. Cet achat a été financé par emprunt, remboursé par la location du rez-de-chaussée. L'étage pourra faire l'objet d'un projet ultérieur.

PROJET DE REHABILITATION DE LA MAIRIE

RENFORCEMENT PROVISOIRE DU PLANCHER

La rupture d'une poutre, sous le plancher du bureau du maire a nécessité en urgence l'intervention des employés communaux pour sécuriser et maintenir la structure.



Création d'un parking derrière la mairie

Suite à l'établissement d'un diagnostic des structures du bâtiment de la mairie, des travaux de consolidation du plancher du rez-de-chaussée du bâtiment ont été réalisés.

L'obligation de la mise en conformité avec l'accessibilité des établissements recevant du public impose le transfert de la salle du conseil au rez de chaussée, dans l'aile gauche du bâtiment. Les bureaux administratifs seront eux aussi au rez-de-chaussée.

Les archives resteront au 2^{ème} étage du bâtiment.

Pour réaliser ce projet, il est nécessaire de consolider le plafond du 1^{er} étage, qui devra soutenir les locaux des archives du 2^{ème} étage.

Quant au 1^{er} étage, deux appartements pourront y être aménagés ultérieurement. Un escalier extérieur permettra d'y accéder afin que l'entrée des appartements soit indépendante de celle des bureaux de la mairie.



LES FINANCES

Le budget communal est composé de deux sections :

- La section de fonctionnement qui comprend les dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant des services communaux
- La section d'investissement constituée des dépenses et recettes qui augmentent la valeur du patrimoine.

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FCTVA	Taxe d'aménagement	SUBVENTIONS	Réintégration d'études réalisées les années précédentes	Emprunt	Autofinancement
16 039.00 €	10 811.62 €	666 327.80 €	22 626.00 €	420 000.00 €	238 394.53 €

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT 1 374 198.95 €

DEPENSES

Acquisitions	Travaux	Remboursement du capital de la dette	Déficit antérieur	Réintégration d'études réalisées les années précédentes
52 934.84 €	1 181 890.27 €	94 550.15 €	47 644.53 €	24 844.45 €

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT 1 401 864.24 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits de gestion courante	Impôts et taxes	Dotations	Excédent de fonctionnement
215 290.06 €	559 461.56 €	206 373.81 €	233 117.66 €

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 1 214 243.09 €

DEPENSES

Charges générales	Ressources humaines	Remboursement des intérêts de la dette
414 382.31 €	377 404.02 €	17 332.57 €

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT 809 118.90 €

Impositions

Le taux d'imposition n'a pas été augmenté depuis 2014.

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE L'ANNEE 2018

Services

- Ecoles : Organisation des temps scolaires (retour à la semaine de 4 jours de classe)

Acquisitions

- Acquisition de l'immeuble Boueilh
- Acquisition du terrain pour l'implantation de la maison de retraite

Travaux

- Travaux d'électrification
- Travaux CD 35
- Travaux mur école
- Travaux de réhabilitation du bâtiment de la mairie

Finances

- Vote du compte administratif 2017.
- Vote du Budget 2018
- Fixation du taux des impôts locaux 2018
- Subventions aux associations pour l'année 2018
- Tarif des prestations communales 2018
- Souscription d'un prêt de 420 000 € (pour l'acquisition du terrain pour l'EHPAD, du bâtiment Boueilh et pour les travaux du CD 35)

CCVO

- Modification des statuts
- Opposition au transfert de la compétence eau et assainissement et demande de report de la date du transfert au 1^{er} janvier 2026.

Divers

- Opposition au projet de réintroduction d'ours dans les Pyrénées Atlantiques
- Convention avec la Société FREE pour l'implantation d'un relais téléphonique
- Affectation de parcelles dans le domaine public communal

ETAT CIVIL 2018



- Naissances :

- Emma CATALAA GALARZA
- Hippolyte CHAUMEIL
- Esteban COURREGES
- Alizée DOS SANTOS
- Amaya FAURE
- Alexis LABORDE
- Valentine LEJEUNE
- Louis PEDESTARRES



- PACS :

- * Paula DE OLIVEIRA FERREIRA et Bruno ANNETTE
- * Ophélie URBAN-MASANABA et Zidina MOUSTOIFA
- * Cindy LANG et Daniel SOARES
- * Céline DUSSAU et Gabriel FOUGEROLLES
- * Sophie FRÉTIGNY et Pierre LABORDE
- * Corinne LAFFORGUE et Christophe PEDEBERNADE
- * Sabine TISNÉ et Thierry BOITEAU



- Mariages

- Valérie THURET et Jean-Michel BASCUGNANA
- Irène LANOT-GROUSSET et Jean-Michel HOUS
- Christèle CASABONNE et Alain SOULIÉ



- Décès

- * Lucien ABARCA
- * Lydie ANTOR
- * Micheline BEIGBEDER
- * Marie-Thérèse MONCLA
- * Raymonde BIROU
- * Roger CORTES
- * Robert COURTADE
- * Marguerite DESCLAUX
- * Christian GARNIER
- * Jeanne HOURDISSAN-PALOQUE
- * Jean-Jacques LANTIAT
- * Roland TOST

AFFAIRES SCOLAIRES ET BIBLIOTHEQUE

RETOUR A LA SEMAINE DES 4 JOURS DE CLASSE

Depuis la rentrée de septembre 2018, suite à une concertation avec les parents et le corps enseignant, et après avis de l'Inspection Académique, il a été décidé d'opter pour un retour à la semaine de 4 jours de classe.

L'école de Louvie-Juzon compte un effectif de 71 élèves.

REPAS DE NOEL DES ENFANTS



CANTINE SCOLAIRE

65 repas sont servis en moyenne par jour à la cantine. Les menus sont élaborés par Gilberte, contrôlés par une diététicienne, et élaborés à base de produits frais.

Depuis septembre 2018, Annabelle et Nathalie aident les enfants de la maternelle pendant leur repas.

HORAIRES DE LA GARDERIE

Les enfants sont accueillis de 7h30 à 18h30.

Les agents des services scolaires, Sandrine, Ségolène, Anabelle, Gilberte et Nathalie participent à différentes formations afin de mieux appréhender leurs activités. De plus, une réunion avec la psychologue installée à Louvie-Juzon leur a permis de répondre à leur questionnement sur l'encadrement et le rapport à l'enfant. Cette expérience sera renouvelée cette année.

SPECTACLE A LA BIBLIOTHEQUE

Rachel LUPPI a émerveillé le public en proposant un concert de violoncelle à la bibliothèque de Louvie-Juzon, le vendredi 21 décembre 2018.



Photo Marion HAURE

ACTION SOCIALE

REPAS DES AINES

Les personnes de 70 ans et plus, domiciliées sur la commune sont, chaque année, conviées à participer à un repas.

Depuis quelques années, ce repas, ainsi que diverses manifestations (repas, beignets, galettes), sont proposés par les CCAS de Louvie-Juzon et de Castet.

Les personnes en maison de retraite, et celles ne pouvant participer au repas, bénéficient d'un colis de Noël.



GALETTE



La Commune de Castet a accueilli nos aînés pour la dégustation de la galette.

BEIGNETS

Les Communes de Louvie-Juzon et Castet convient toutes les personnes de 70 ans et plus à la dégustation de beignets, le samedi 9 mars à la Salle de la mairie de Louvie-Juzon.

Les personnes intéressées sont invitées à s'inscrire **avant le 4 mars** auprès du secrétariat de la mairie. 05.59.05.61.70.

INFOS UTILES

CAHIER DE DOLEANCES CITOYEN

Un cahier de doléances est mis à disposition des administrés.

BUREAU DE POSTE

La mise en accessibilité du bureau de poste nécessite des travaux importants. Tout sera mis en œuvre afin d'assurer la continuité du service.

RECENSEMENT MILITAIRE

Tous les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser entre la date d'anniversaire de leurs 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant.

ELECTIONS

La loi 2016-1048 a modifié les modalités d'inscription sur les listes électorales et a institué le Répertoire Electoral Unique. Les inscriptions sur les listes électorales sont désormais possibles jusqu'au 31 mars 2019 (et non plus le 31 décembre de l'année précédant le scrutin comme c'était le cas auparavant).



Horaires de la mairie

Christine et Laurence vous accueillent les

Lundi – mercredi – vendredi

De 8h à 12h et de 14h à 17h

Mardi – jeudi

De 8h à 12h

mairie.louvie@orange.fr

Horaires de la bibliothèque

Valérie vous accueille les

Mardi et vendredi

De 16h à 18h30

Mercredi

De 10h à 12h

URBANISME

Tous les travaux (travaux sur habitation, réfection de toiture, changement de menuiseries, installation d'un abri bois ou de jardin, ...) doivent faire l'objet d'une demande d'autorisation d'urbanisme.

LOCATION DE SALLES

Toute personne désirant louer la salle du Foyer Rural ou la salle bleue pourra le faire en s'adressant à la mairie.

Il est aussi possible de louer du matériel (tables, chaises).

CARTES D'IDENTITE ET PASSEPORTS

La délivrance des cartes nationales d'identité et des passeports s'effectue dans les mairies équipées de dispositifs de recueil des empreintes, quel que soit le lieu de domicile de la personne. Les mairies les plus proches sont la mairie d'Arudy et la mairie de Laruns.

DIVAGATION DES ANIMAUX

Tout animal est en état de divagation lorsqu'il se trouve hors de la propriété de son maître et hors de sa surveillance. Les maires sont habilités à intervenir afin de mettre fin à la divagation des animaux, au titre de leurs pouvoirs de police.

La divagation des chiens, les aboiements intempestifs et les déjections des chiens dans les rues du village sont sources de mécontentement. Il est donc demandé à chacun de respecter le bien-être d'autrui.

ELIMINATION DES DECHETS (art. 84)

Tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritrus, de quelque nature que ce soit, ainsi que toute décharge d'ordures ménagères sont interdits. Le brulage à l'air libre des ordures ménagères et de tout déchet est également interdit (y compris les déchets verts).

TRAVAUX ET BRICOLAGE (art. 103-2)

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par les particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuse ou scies mécaniques ne peuvent être effectués qu'après avoir pris toutes mesures utiles pour préserver le repos et la tranquillité du voisinage.

Si malgré ces mesures, tout risque de gêne du voisinage n'est pas écarté, ces travaux ne pourront être exécutés que :

- Les jours ouvrables
De 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30.
- Les samedis
De 9h à 12h00 et de 15h à 19h.
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

COMMUNAUTE DES COMMUNES DE LA VALLEE D'OSSAU

- **Portage des repas :** La Communauté des Communes de la Vallée d'Ossau est à votre disposition si vous souhaitez bénéficier du service de portage de repas à domicile.
- **Transport à la demande** (en circuit fermé sur le territoire de la Vallée d'Ossau), contacter le 05.59.05.95.52.
- **Maison des services publics :** permanence gratuite, information et orientation juridique, animée par des juristes généralistes au moins titulaires d'une maîtrise en droit.
Uniquement sur RDV au 05.59.83.87.91
 - Sévignacq-Meyracq : place de l'Europe, le 2^{ème} jeudi du mois de 10h à 12h
 - Laruns : Place de la Mairie, le 4^{ème} vendredi du mois de 10h à 12h
- **Relais Assistantes Maternelles :** le lieu d'information petite enfance centralise les demandes de pré-inscription en structure multi-accueil. Tél 06.70.30.01.83.

RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES ET TRI SELECTIF



Bourg

Lundi 
Jeudi 

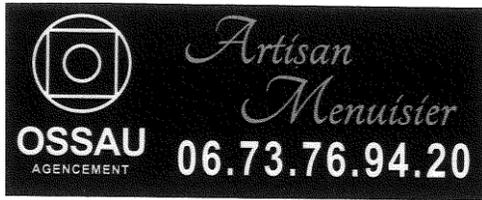
Hameaux de Pédestarrès et Pédéhourat

Jeudi 
Mercredi 

HORAIRES DE LA DECHETTERIE

Lundi – mardi – jeudi	14 h – 18 h
Mercredi vendredi	10 h – 12 h
Samedi	10 h – 12 h et 14 h – 18 h

LES NOUVEAUX COMMERCES



Artisan Menuisier
OSSAU
 AGENCEMENT
 06.73.76.94.20



**MENUISERIE EXTÉRIEURE,
 PARQUET, CUISINE, DRESSING & ESCALIER**

MATTIA LEBON
 12 RUE PASTEUR | 64260 LOUVIE-JUZON
 06 58 55 57 31
 menuiserie@lesatelierslebon.com
 www.lesatelierslebon.com



Boutique d'Ossau
Paula ANNETTE

12LD Place Camps 64260 Louvie-Juzon
 (à côté de la Poste, face à la Pharmacie)
 ☎ 09 87 54 84 97

*** Espace ouvert aux créateurs :**
 Articles faits main. Objets déco et accessoires tissus.
 Trousses. Porte-clés. Bijoux. Articles bébé. Savons.
 Bougies parfumées. Sculptures. ...

Ouvert du lundi au samedi
 de 9h à 12h30 / 14h à 19h
 Email : boutiqueossau@yahoo.com
 N° Siret : 841 027 626 00016

Ne pas jeter sur la voie publique

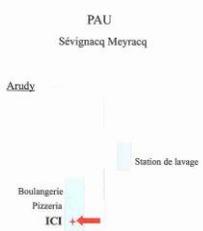


9H00 - 13h00 et 15h30 - 19h00
OUVERT TOUS LES JOURS

PRODUITS DU TERROIR
 Fromages, Greuil (selon saison),
 Charcuteries, Conserves porc et
 canard, Vins, Bières, Confitures, Miels,
 Pâte à tartiner, Jus de pomme,
 Compotes, Cidre....

CADEAUX ET SOUVENIRS
 Cartes postales,
 Stylos, Mugs,
 Opinel, Bérêts,
 Peluches,
 Bonbons, Tire-
 bouchons rando...

Serge GUEDOT
 17 avenue Aristide Briand




PIZZA DE LOU

*Mercredi au lundi
 Fermé le Mardi*
 10h à 14h et de 18h à 22h
 sur place ou Emporter
 Tel: 09-80-74-21-43
 ou 07-84-64-85-67
 17 Av Aristide Briand
 64260 Louvie-Juzon
 Facebook: Pizzadelou

**Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux
 gérants Rachel et Hervé PIERRE**



VIE ASSOCIATIVE

ESTIVES MUSICALES INTERNATIONALES A L'EGLISE

Grâce à son implication et à son dévouement, Monsieur Jean-Etienne BEILLARD a proposé pour ses 39èmes Estives Musicales Internationales, quatre concerts exceptionnels.



« Les Voix d'Oxford » 14 chanteurs et orgue.



Ienisseï RAMIC

Photos

P. Guilbaud

COURS A LOUVIE-JUZON

➔ L'association Rencontres vous propose des cours de stretching et pilate les lundis et mardis. Contact 06.62.87.76.74

➔ L'association mosaïque vous propose des cours le lundi de 18h30 à 20 h à la salle Lapuyade. Contact 06.84.18.94.90

FETES DU VILLAGE



Fêtes de l'Ascension



Fêtes des hameaux

MARCHE DE NOEL organisé par l'Association des commerçants



Le GTVO

En 2018, 800 coureurs ont participé au Grand Trail de la Vallée d'Ossau. Un grand merci aux organisateurs et aux bénévoles. Nous allons cette année encore, accueillir cette manifestation qui prend de l'ampleur.



Le BASKET

Olivier CAYUELA, Président de la Section Basket :

« Le club de basket de Louvie continue son petit bonhomme de chemin. Cette année encore, la salle des sports vibre chaque week-end au son des encouragements que les supporters les plus fidèles donnent à nos équipes engagées en championnat.

Les benjamines, entraînées par Arantxa, Gégéne et Philippe continuent leur apprentissage et commencent à s'affirmer au plus grand bonheur des parents qui sont présents à tous les matchs et qui les soutiennent de toute leur voix.

Les seniors filles entraînées par Sam et Olivier continuent leur parcours en championnat départemental et se classent pour l'instant 4èmes sur 12 à égalité avec le troisième et espèrent se qualifier pour les phases finales qui sont cette année encore largement à leur portée.

Les tous petits quant à eux sont entraînés par Séverine, le samedi matin de 10h30 à 11h30 et se retrouvent pour apprendre le basket dans la joie et la convivialité.

Pour toute information concernant les matchs, retrouvez nous sur notre Facebook Louvie Juzon basket où vous trouverez aussi toutes les informations nécessaires à la vie du club.

Merci à tous les supporters les plus fidèles, aux bénévoles et à toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année.

N'hésitez pas à venir nous encourager.

Bonne et heureuse année à vous de la part de tout le club de basket. »



Autres sections du Foyer Rural

La section MARCHE du Foyer Rural vous invite à randonner les mardi après-midi et dimanche matin. Contact Mme VILLEFRANCHE au 06.89.62.73.81.

La section Tennis. Contact Mme Bernadette LASSERRE au 05.59.05.64.65

La section Pala. Contact M. Stéphane SOUBIROU au 05.59.05.85.24